



Colloque UNSA au CESE - Le numérique peut-il se passer du dialogue social ?

3 Mai 2016

Le colloque organisé au CESE en partenariat avec le cabinet d'experts ORSEU et le collectif UNSAvocats a réuni plus de 250 personnes

Patrick Bernasconi, président du CESE a introduit le colloque.

Autour de 3 tables rondes, les participants ont pu échanger avec des intervenants sur :

● **Table ronde 1 :** le caractère disruptif du numérique (avec Guillaume Belin, directeur marketing de ATOS, Christophe Serna, co-fondateur de Voyage Privé et Emmanuel Fraysse, DG de Digilian),

● **Table ronde 2 :** les conditions de travail dans l'économie du numérique (avec Benoit Thieulin, ancien président du CNum, Christian Morisset - UNSA Crédit Mutuel et Dominique Corona - secrétaire national),

● **Table ronde 3 :** les nouvelles formes d'emploi et de relation au travail et l'im-

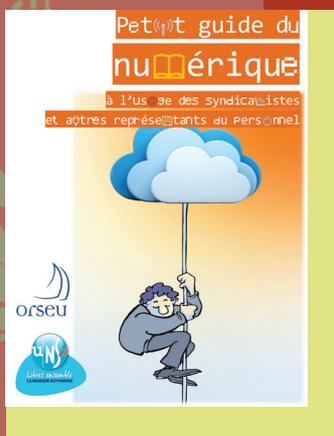
pact sur notre système de protection sociale (avec Antoine Foucher) - directeur adjoint du Medef, Raymond Soubie - président de Alixio et Alexandre Fabre, professeur de droit social).

● Luc Bérille a clôturé le colloque, rappelant que celui-ci avait vocation à nourrir la réflexion que l'UNSA mène sur le numérique et qu'elle continuera notamment au travers du groupe Économie de l'UNSA.

● Au cours de cette journée, des sondages avec QuizzYourSelf ont été effectués via les smartphones des participants et un guide du numérique à l'usage des syndicalistes et autres représentants du personnel a été réalisé pour l'occasion, il est téléchargeable sur le site web de l'UNSA.



Patrick Bernasconi, président du CESE



SONDAGES

Pensez-vous que le numérique transforme nos modes d'action syndicale ?





Table ronde n°1

Le caractère disruptif du numérique

La disruption permet de faire émerger de nouveaux modèles et crée des marchés plus vastes en rendant moins chers et plus accessibles des produits et des services là où il y a des rentes de situation ou des oligopoles non transparents ».

def. : Petit guide du numérique UNSA ORSEU.

- Des entrepreneurs de l'économie du numérique ont présenté leur expérience, leur produit, le caractère disruptif de leur idée, les conditions du décollage de leur activité, l'organisation du dialogue social dans leur entreprise.

- Ils ont mis en évidence que le numérique entraînait de nouvelles formes d'organisation et de travail dans l'entreprise, que l'entreprise devait être plus réactive et les salariés aussi car la relation avec le client est directe, ce qui implique de réajuster l'offre à la demande, immédiatement pour concrétiser des ventes. Les comportements des clients ont changé avec l'utilisation des smartphones. Aujourd'hui il est possible d'acheter sans se déplacer, à n'importe quel moment de la journée et de la nuit. Les entreprises doivent s'adapter à ces nouvelles façons de consommer. La réactivité,

LE CARACTÈRE DISRUPTIF DU NUMÉRIQUE



pour répondre à la demande et à la livraison, est essentielle pour capter ces clients.

- Pour les entrepreneurs interrogés, le dialogue social reste nécessaire, il peut prendre plusieurs formes et doit intégrer les évolutions induites par le numérique sur notamment l'adaptabilité et la réactivité nécessaire pour être partie prenante de ce secteur. C'est une évolution vers un dialogue social et économique. ■



Table ronde n°2

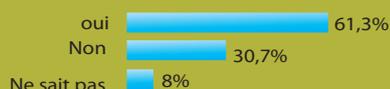
Les conditions de travail dans l'économie du numérique Élémentaire mon cher Watson !

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'ÉCONOMIE DU NUMÉRIQUE

Le numérique au travail c'est : un travail plus intéressant ?



Le numérique au travail c'est : plus de contraintes ?



Le numérique au travail c'est : une meilleure conciliation vie personnelle/ vie professionnelle ?



Le numérique au travail c'est : une menace pour mon emploi ?



IBM a sans doute choisi ce nom, pour son logiciel d'intelligence artificielle, pour dédramatiser par un clin d'œil la complexité de ce nouveau type de logiciels. Watson a la particularité d'être autoapprenant. Plus on lui fournit d'informations, plus il les analyse et se montre capable de résoudre des problèmes de plus en plus complexes. Développé dans un premier temps dans le domaine du diagnostic médical, Watson va se montrer capable de trouver des solutions aux problèmes posés par les clients du Crédit Mutuel. En le « nourrissant » de leurs réponses aux clients, les conseillers du Crédit Mutuel vont le rendre de plus en plus performant. Jusqu'à rendre le conseiller inutile ? La direction affirme bien sûr que non et

que le conseiller conservera la main sur les réponses données aux clients ? Sans doute, mais dans 5 ans, quand Watson aura fait les preuves de sa fiabilité ? Et Watson n'est-il pas l'outil qui permettra de combler un des derniers fossés entre la banque en ligne et la banque de réseau ? Tout en se montrant optimiste sur les nouveaux métiers et les possibilités de GPEC^(*), Christian Morisset, de l'UNSA Crédit Mutuel, a mis les participants en face de ce défi qui se pose dès aujourd'hui à la plupart des métiers du conseil.

● **Quelles conditions de travail chez Uber and Co ?**

Travailleurs indépendants étroitement dépendants de la plateforme et des clients, tels sont les chauffeurs d'Uber. Blablacar, Air BnB relèvent-ils de l'économie collaborative, de l'économie du partage ? Ou bien de la recherche d'un revenu de complément ? Ou encore d'un business à part entière et à temps plein concurrençant les hôtels ou les transporteurs qui, eux, paient leurs charges

et leurs impôts ? Où est donc la limite entre le coup de main sympa et la remise en cause d'un modèle salarial qui garantit la stabilité, la sécurité sociale et, un jour, la retraite ? C'est en tout cas un champ que les syndicats ont tout intérêt à investir, et vite, de l'avis même d'un employeur, Benoit Thieulin, ancien président du CNUMM.

● **Dominique Corona a, lui, rappelé les fondamentaux :** même dans la net économie, il faut protéger la qualité de vie des salariés et de tous ces travailleurs à semi indépendants ou cumulant plusieurs emplois sous plusieurs statuts. Face à l'individualisation du travail, au nomadisme, aux horaires atypiques, il faut négocier en amont et renforcer plus que jamais la GPEC. L'UNSA a en tout cas un rôle important à jouer pour proposer des formes de syndicalisme adaptées à ces nouvelles activités, comme elle l'a démontré avec les chauffeurs de VTC. ■

(*) Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences



Table ronde n°3

Les nouvelles formes d'emploi et de relation au travail

● **La fin du salariat ?**

Aucun des intervenants n'évoque cette perspective. Pour Antoine Foucher du MEDEF, il faudrait évoluer vers des droits attachés à la personne. Ainsi, l'accès à la protection sociale ne dépendrait plus du statut de salarié ou d'indépendant. Pour l'UNSA l'idée peut être discutée, mais on voit bien la difficulté : ces statuts sont aujourd'hui si éloignés et ouvrent des droits si différents que l'effort d'harmonisation est gigantesque et il ne faudrait pas qu'il se fasse au détriment des salariés.

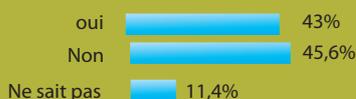
● De plus, comme le souligne l'universitaire Alexandre Fabre, les liens entre les participants à la net économie ne sont pas simples à établir. Le « crowdsourcing », c'est bien beau, mais quand cohabitent sur une même plateforme des employeurs, des salariés, des professions libérales, des auto entrepreneurs, qui est indépendant, qui est soumis au lien de subordination...

par des bouleversements de notre droit ou de notre système de protection sociale aurait toute les chances de se traduire par des échecs ou des catastrophes. Des solutions plus pragmatiques, mais déjà bien rôdées comme le portage salarial, permettraient de résoudre une grande partie des problèmes. Quitte à reconsidérer les choses dans 10 ans. ■



NOUVELLES FORMES D'EMPLOI ET DE RELATION AU TRAVAIL

Faut-il créer un statut et un régime spécifique pour les nouveaux travailleurs du numérique ?



● Raymond Soubie, avec son humour habituel, met en garde contre la tentation du grand soir. Vouloir répondre à la question de ces nouveaux statuts, qui concernent moins de 5% de l'emploi,

Propos de clôture

Luc Bérille

Luc Bérille a rappelé que la puissance des ordinateurs a été multipliée par douze millions depuis 1970 et que l'accélération continue. Plus aucun secteur n'échappe au numérique. Cette numérisation de l'économie n'est ni un bien ni un mal en soi. Le travail nomade, le télétravail sont autant facteurs d'autonomie que d'isolement. Tout dépend de la manière dont ils sont mis en œuvre.

Les entreprises doivent s'adapter à cette mutation permanente et à sa vitesse vertigineuse. Face à cela, la tentation est grande de zapper l'étape dialogue social. Et pourtant, seul celui-ci peut permettre de conduire harmonieusement le changement. L'adaptation des conditions de travail, la GPEC doivent être négociées dans les entreprises pour leur permettre de franchir les caps. On peut changer d'ordinateur, beaucoup plus difficilement de salariés. Le partage de l'information sur les orientations stratégiques n'est pas encore entré dans les mœurs. Et pourtant, il est un moment privilégié pour anticiper ensemble les nécessaires mutations à venir. Pour trouver des solutions aux problèmes posés par les nouvelles formes d'emploi, le dialogue social interprofessionnel et dans les institutions



de protection sociale est le meilleur outil pour trouver des solutions. Beaucoup d'entreprises échouent pour ne pas avoir su gérer le changement, or celui-ci se conduit avec les salariés, pas contre eux. Et comme on ne peut pas discuter tout le temps avec tout le monde, les syndicats comme les IRP sont indispensables. La réponse réformatrice au changement reste donc le dialogue social.

Le numérique constitue pour l'UNSA un enjeu essentiel et permanent. Nous allons faire vivre cette réflexion et y associer l'ensemble de nos structures. Le guide du numérique est un outil de grande qualité qui servira de support à notre réflexion et que nous allons actualiser en permanence. Le modèle UNSA, décentralisé et au plus près des délégués de terrain, est particulièrement adaptable et donc adapté à l'évolution du numérique. ■

Les quatre branches économiques de l'économie numérique :

	Technologies de base et d'infrastructures	Services télécommunications	Applications et services informatiques	Economie du net
Activités	Installations d'infrastructures, fabrication et commercialisation des produits informatiques, électroniques et optiques	Téléphonie fixe et mobile, services internet	Edition de logiciels, service informatiques	Traitement de données, hébergement, sites internet
Les principales entreprises	Alcatel-Lucent, STMicroelectronics, Acome, Vinci...	Orange, Bouygues, SFR, Free...	ATOS, Capgemini, Technicolor...	Plusieurs start-ups : Deezer, Meetic, Dailymotion, Easyvoyage...
Nombre d'entreprises	44 945	4746	43000	6200
Emplois	331 700	136 400	380 300	59 400
Valeur ajoutée	20,5 milliards €	27 milliards €	39 milliards €	3,8 milliards €
R&D	4 milliards €	800 millions €	2 milliards €	96 millions €

Source : IGF-2013